



Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés
et des personnes morales (L.R.Q., c. P-45)



Si l'immatriculation est radiée sur demande,
inscrire le NEQ déjà attribué.

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)			
NEQ	3	3	
Réservé à l'administration Date d'immatriculation	Année	Mois	Jour

Remplir le formulaire de préférence en lettres moulées.
Consulter au besoin votre contrat de société.

1 - Identification - Inscrire le nom et le domicile de la société. La société en nom collectif et la société en commandite constituées au Québec doivent indiquer dans leur nom ou à la suite de leur nom la forme juridique les représentant ou seulement à la suite de leur nom le sigle de leur forme juridique (S.E.N.C., S.E.C.). Pour la société non constituée au Québec dont le nom est dans une autre langue que le français, déclarer la version française de ce nom s'il en existe une, sinon voir la section 4E. Tous les établissements doivent être déclarés à la section 4D.

Inscrire l'adresse à laquelle vous désirez recevoir votre correspondance.

A) Nom et domicile de la société				B) Domicile élu (adresse de correspondance)			
Nom				Nom du destinataire			
Version s'il y a lieu							
N°	Nom de la rue, app./bureau			N°	Nom de la rue, app./bureau		
Municipalité/ville		Province/État		Municipalité/ville		Province/État	
Code postal	Pays			Code postal	Pays		

2 - Forme juridique - Marquer d'un X la case identifiant la forme juridique de la société.

Société constituée au Québec		SENC Société en nom collectif <input type="checkbox"/>	SEC Société en commandite <input type="checkbox"/>	SEP Société en participation <input type="checkbox"/>
Société non constituée au Québec		Loi constitutive de la société non constituée au Québec		
SOCIÉTÉ		Société <input type="checkbox"/>		
Société en nom collectif à responsabilité limitée (réservé aux membres d'ordres professionnels québécois) et société non constituée au Québec				
Si vous êtes membre d'un ordre professionnel au sens du <i>Code des professions</i> , vous pouvez exercer vos activités au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée si le bureau de votre ordre l'autorise par règlement. Vous devez alors mentionner le fait que la responsabilité de certains ou de l'ensemble des associés est limitée et inscrire la date à laquelle la société devient ou cesse d'être à responsabilité limitée. Pour la société non constituée au Québec, vous devez seulement indiquer si la responsabilité de certains ou de l'ensemble des associés est limitée.				
Marquer d'un X si la responsabilité de certains ou de l'ensemble des associés est limitée. <input type="checkbox"/>				
Date à laquelle la société en nom collectif québécoise devient à responsabilité limitée.	Année	Mois	Jour	Date à laquelle la société en nom collectif québécoise cesse d'être à responsabilité limitée.

3 - Objet poursuivi par la société

Décrire brièvement

4 - Informations générales

A) Nature des deux principaux secteurs d'activité de la société	Réservé à l'administration					
1 ^{er} secteur d'activité	Code d'activité					
2 ^e secteur d'activité (s'il y a lieu)	Code d'activité					
B) Nombre de salariés au Québec - Marquer la case appropriée d'un X.						
O Aucun <input type="checkbox"/>	A De 1 à 5 <input type="checkbox"/>	C De 11 à 25 <input type="checkbox"/>	E De 50 à 99 <input type="checkbox"/>	G De 250 à 499 <input type="checkbox"/>	I De 750 à 999 <input type="checkbox"/>	K De 2 500 à 4 999 <input type="checkbox"/>
B De 6 à 10 <input type="checkbox"/>	D De 26 à 49 <input type="checkbox"/>	F De 100 à 249 <input type="checkbox"/>	H De 500 à 749 <input type="checkbox"/>	J De 1 000 à 2 499 <input type="checkbox"/>	L 5 000 et plus <input type="checkbox"/>	

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre les annexes nécessaires en y indiquant la section correspondante.

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)									
NEQ	3	3							



4 - Informations générales (suite)

C) Période d'existence			
Pour les sociétés en nom collectif et les sociétés en commandite constituées au Québec, le fait de déclarer une date de cessation d'existence ne dispense pas une telle société de l'obligation de produire les avis de dissolution, de nomination d'un liquidateur et de clôture prévus au <i>Code civil du Québec</i> .			
Si l'existence légale de la société est limitée dans le temps, inscrire la date de cessation prévue.			Année
			Mois
			Jour
D) Identification des établissements au Québec			
<ul style="list-style-type: none"> L'établissement principal doit être déclaré dans la section prévue à cette fin. Pour la société en commandite constituée au Québec, l'adresse de son principal établissement correspond au lieu où est tenu le registre relatif aux commanditaires. Inscrire l'adresse des établissements en précisant le nom qui les désigne et les deux principaux secteurs d'activité qui y sont exercés. 			
Établissement principal au Québec			
Nom	N°	Nom de la rue, app./bureau	
	Municipalité/ville		
	Province	Code postal	
Principaux secteurs d'activité de cet établissement			Réservé à l'administration
1 ^{er} secteur d'activité			Code d'activité
2 ^e secteur d'activité (s'il y a lieu)			Code d'activité
→ Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001). <input type="checkbox"/>			
Autres établissements			
Nom	N°	Nom de la rue, app./bureau	
	Municipalité/ville		
	Province	Code postal	
Principaux secteurs d'activité de cet établissement			Réservé à l'administration
1 ^{er} secteur d'activité			Code d'activité
2 ^e secteur d'activité (s'il y a lieu)			Code d'activité
→ Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001). <input type="checkbox"/>			
E) Autres noms utilisés au Québec			
Inscrire tout autre nom utilisé dans l'exercice de vos activités, dans l'exploitation de votre entreprise ou aux fins de la possession d'un droit réel immobilier autre qu'une priorité ou une hypothèque. Cela comprend notamment les noms d'emprunt utilisés, les noms de marchandises ou de services (marques de commerce) dont la société est propriétaire ou usagère au Québec. S'il s'agit d'une marque de commerce, le préciser. Une version française est obligatoire pour chacun des noms déclarés dans une autre langue.			
Nom			
Nom			

5 - Identification des associés - Inscrire le code approprié, le nom et le domicile de chaque associé faisant partie de la société.

Une société en nom collectif ou en participation doit déclarer les **associés** (AS). Une société en commandite doit déclarer le **principal commanditaire** (PC) et les **commanditaires** (CA) connus lors de la conclusion du contrat ainsi que les **commandités** (CE). Une société non constituée au Québec doit déclarer un des codes de fonction énumérés ci-dessous.

Codes de fonction des associés : AS Associé CE Commandité PC Principal commanditaire CA Commanditaire AU Autre (pour société non constituée au Québec)					
Code	Si code AU, le détailler obligatoirement.		Code	Si code AU, le détailler obligatoirement.	
Nom			Nom		
N°	Nom de la rue, app./bureau		N°	Nom de la rue, app./bureau	
Municipalité/ville		Province/État	Municipalité/ville		Province/État
Code postal	Pays		Code postal	Pays	



5 - Identification des associés (suite)

Codes des associés : AS Associé		CE Commandité		PC Principal commanditaire		CA Commanditaire		AU Autre (pour société non constituée au Québec)	
Code	Si code AU, le détailler obligatoirement.				Code	Si code AU, le détailler obligatoirement.			
Nom					Nom				
N°	Nom de la rue, app./bureau				N°	Nom de la rue, app./bureau			
Municipalité/ville			Province/État		Municipalité/ville			Province/État	
Code postal		Pays			Code postal		Pays		

6 - Fondé de pouvoir - Si la société n'a ni domicile ni établissement au Québec, inscrire le nom et l'adresse complète d'un fondé de pouvoir résidant au Québec.

Nom		
N°	Nom de la rue	App./bureau
Municipalité/ville		Province
Code postal		

7 - Administrateur du bien d'autrui - Si la société est représentée par une personne chargée d'administrer l'ensemble de ses biens, marquer d'un X la case appropriée à la qualité de cette personne et inscrire son nom et son adresse complète. Cette personne a les droits et obligations que la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales confère à la société.

CU Curateur <input type="checkbox"/>	FI Fiduciaire <input type="checkbox"/>	LI Liquidateur <input type="checkbox"/>	SQ Séquestre <input type="checkbox"/>	SY Syndic <input type="checkbox"/>
Si autre, le détailler obligatoirement.				
AU Autre <input type="checkbox"/>				
Nom				
N°	Nom de la rue			App./bureau
Municipalité, ville			Province/État	
Code postal		Pays		

8 - Certification

Je _____
Prénom et nom de la personne autorisée (en lettres moulées)

domicilié(e) au _____
N°, rue, appartement, municipalité, ville/province, code postal et pays

atteste que je suis la personne autorisée par la société à signer la présente déclaration, que les renseignements déclarés sont vrais et que le paiement requis accompagne la présente déclaration.

Signature obligatoire

Date (année/mois/jour)

Un exemplaire de cette déclaration sera déposé au Registre des entreprises du Québec et un autre vous sera retourné.

**SIGNER LE NOMBRE D'EXEMPLAIRES REQUIS ET JOINDRE VOTRE PAIEMENT.
NE PAS TÉLÉCOPIER.**

Annexe 1 - (remplir si l'espace prévu au formulaire est insuffisant)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)									
NEQ	3	3							



4 - Informations générales

Autres établissements			
Nom de l'établissement	N°	Nom de la rue, app./bureau	
	Municipalité/ville		
	Province	Code postal	
Principales activités de cet établissement			Réservé à l'administration
1 ^{er} secteur d'activité			Code d'activité
2 ^e secteur d'activité (s'il y a lieu)			Code d'activité
<p>→ Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001). <input type="checkbox"/></p>			
Nom de l'établissement	N°	Nom de la rue, app./bureau	
	Municipalité/ville		
	Province	Code postal	
Principales activités de cet établissement			Réservé à l'administration
1 ^{er} secteur d'activité			Code d'activité
2 ^e secteur d'activité (s'il y a lieu)			Code d'activité
<p>→ Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001). <input type="checkbox"/></p>			
Nom de l'établissement	N°	Nom de la rue, app./bureau	
	Municipalité/ville		
	Province	Code postal	
Principales activités de cet établissement			Réservé à l'administration
1 ^{er} secteur d'activité			Code d'activité
2 ^e secteur d'activité (s'il y a lieu)			Code d'activité
<p>→ Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001). <input type="checkbox"/></p>			
Nom de l'établissement	N°	Nom de la rue, app./bureau	
	Municipalité/ville		
	Province	Code postal	
Principales activités de cet établissement			Réservé à l'administration
1 ^{er} secteur d'activité			Code d'activité
2 ^e secteur d'activité (s'il y a lieu)			Code d'activité
<p>→ Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001). <input type="checkbox"/></p>			

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre les annexes nécessaires en y indiquant la section correspondante.

Annexe 2 - (remplir si l'espace prévu au formulaire est insuffisant)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)									
NEQ	3	3							



4 - Informations générales

E) Autres noms utilisés au Québec

Inscrire tout autre nom utilisé dans l'exercice de vos activités, dans l'exploitation de votre entreprise ou aux fins de la possession d'un droit réel immobilier autre qu'une priorité ou une hypothèque. Cela comprend notamment les noms d'emprunt utilisés, les noms de marchandises ou de services (marques de commerce) dont la société est propriétaire ou usagère au Québec. S'il s'agit d'une marque de commerce, le préciser. Une version française est obligatoire pour chacun des noms déclarés dans une autre langue.

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Nom

Annexe 3 - (remplir si l'espace prévu au formulaire est insuffisant)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)									
NEQ	3	3							



5 - Identification des associés

Codes des associés : AS Associé				CE Commandité				PC Principal commanditaire				CA Commanditaire				AU Autre (pour société non constituée au Québec)															
Code		Si code AU, le détailler obligatoirement.												Code		Si code AU, le détailler obligatoirement.															
Nom																															
N°		Nom de la rue, app./bureau												N°		Nom de la rue, app./bureau															
Municipalité/ville								Province/État								Municipalité/ville								Province/État							
Code postal				Pays				Code postal				Pays				Code postal				Pays											
Code		Si code AU, le détailler obligatoirement.												Code		Si code AU, le détailler obligatoirement.															
Nom																															
N°		Nom de la rue, app./bureau												N°		Nom de la rue, app./bureau															
Municipalité/ville								Province/État								Municipalité/ville								Province/État							
Code postal				Pays				Code postal				Pays				Code postal				Pays											
Code		Si code AU, le détailler obligatoirement.												Code		Si code AU, le détailler obligatoirement.															
Nom																															
N°		Nom de la rue, app./bureau												N°		Nom de la rue, app./bureau															
Municipalité/ville								Province/État								Municipalité/ville								Province/État							
Code postal				Pays				Code postal				Pays				Code postal				Pays											
Code		Si code AU, le détailler obligatoirement.												Code		Si code AU, le détailler obligatoirement.															
Nom																															
N°		Nom de la rue, app./bureau												N°		Nom de la rue, app./bureau															
Municipalité/ville								Province/État								Municipalité/ville								Province/État							
Code postal				Pays				Code postal				Pays				Code postal				Pays											
Code		Si code AU, le détailler obligatoirement.												Code		Si code AU, le détailler obligatoirement.															
Nom																															
N°		Nom de la rue, app./bureau												N°		Nom de la rue, app./bureau															
Municipalité/ville								Province/État								Municipalité/ville								Province/État							
Code postal				Pays				Code postal				Pays				Code postal				Pays											

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe remplie en trois exemplaires en y indiquant la section correspondante.



QUI DOIT S'IMMATRICULER?

L'obligation d'immatriculation découle de la *Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales*. Veuillez au besoin vous référer au texte légal qui a préséance sur les présentes.

La société en nom collectif ou la société en commandite constituée au Québec et la société qui n'est pas constituée au Québec si elle remplit l'une des conditions décrites à la section « société non constituée au Québec », doivent s'immatriculer.

Société constituée au Québec

Le *Code civil du Québec* prévoit que le contrat de société est celui par lequel **les parties** conviennent, dans un esprit de collaboration, d'exercer une activité, incluant celle d'exploiter une entreprise, d'y contribuer par la mise en commun de biens, de connaissances ou d'activités et de partager entre elles les bénéfices pécuniaires qui en résultent.

Bien que le *Code civil du Québec* dénombre trois types de sociétés, l'obligation de s'immatriculer au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, ci-après appelé Registre des entreprises du Québec, s'impose seulement à la **société en nom collectif** et à la **société en commandite constituées au Québec**.

La **société en participation** constituée au Québec n'a pas cette obligation. Elle peut cependant s'immatriculer de façon volontaire; elle a alors l'obligation de tenir à jour son dossier au Registre des entreprises du Québec.

Société non constituée au Québec

Toute société qui n'est pas constituée au Québec, si elle y exerce une activité, incluant l'exploitation d'une entreprise, ou y possède un droit réel immobilier autre qu'une priorité ou une hypothèque, a l'obligation légale de s'immatriculer au Registre des entreprises du Québec.

Est présumée exercer une activité ou exploiter une entreprise au Québec, la société qui possède une adresse au Québec ou qui, par elle-même ou par l'entremise d'un représentant agissant en vertu d'un mandat général :

- possède un établissement au Québec;
- ou possède une case postale au Québec;
- ou dispose d'une ligne téléphonique au Québec;
- ou accomplit un acte au Québec dans le but d'en tirer profit.

OÙ S'IMMATRICULER?

Les sociétés peuvent s'immatriculer par la poste à l'adresse indiquée ci-dessous ou :

- aux bureaux du Registraire des entreprises (REQ);
- dans certains bureaux des greffiers de la Cour supérieure (palais de justice);
- aux bureaux de Revenu Québec.

Important : Remplir votre déclaration en deux exemplaires si vous la présentez au REQ, et en trois exemplaires si vous la présentez aux bureaux des greffiers de la Cour supérieure ou aux bureaux de Revenu Québec.

TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

[Consulter la liste des tarifs.](#)

POUR JOINDRE LE REGISTRAIRE DES ENTREPRISES

Service à la clientèle	Service au comptoir	Service postal				
<p>Horaire :</p> <p>Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30</p> <p>Le mercredi, de 10 h 30 à 16 h 30</p> <p>Téléphone :</p> <p>Région de Québec : (418) 643-3625</p> <p>Ailleurs au Québec : 1 888 291-4443</p> <p>Courriel :</p> <p>req@req.gouv.qc.ca</p>	<p>Horaire : Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 16 h</p> <p>Le mercredi, de 10 h 30 à 16 h</p> <p>Registraire des entreprises Direction des entreprises Service des personnes morales</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Comptoir de Québec</th> <th>Comptoir de Montréal</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>800, place D'Youville Rez-de-chaussée Québec (Québec) G1R 4Y5</td> <td>800, rue du Square-Victoria Niveau promenade Montréal (Québec) H4Z 1H9</td> </tr> </tbody> </table>	Comptoir de Québec	Comptoir de Montréal	800, place D'Youville Rez-de-chaussée Québec (Québec) G1R 4Y5	800, rue du Square-Victoria Niveau promenade Montréal (Québec) H4Z 1H9	<p>Registraire des entreprises Direction des entreprises C. P. 1364 Québec (Québec) G1K 9B3</p>
Comptoir de Québec	Comptoir de Montréal					
800, place D'Youville Rez-de-chaussée Québec (Québec) G1R 4Y5	800, rue du Square-Victoria Niveau promenade Montréal (Québec) H4Z 1H9					

Votre numéro d'entreprise du Québec (NEQ) vous permet de consulter en tout temps votre dossier dans notre site Internet (www.req.gouv.qc.ca).
Tous nos formulaires peuvent être remplis dans notre site Internet.

POURQUOI S'IMMATRICULER?

L'immatriculation des sociétés vise à rendre publiques des informations essentielles pour les citoyens et les entreprises qui ont à transiger avec elles.

Elle permet d'obtenir le numéro d'entreprise du Québec (NEQ). Ce numéro de dix chiffres sert d'identifiant à la société dans ses communications avec le Registraire des entreprises ou lorsque celle-ci veut s'inscrire à différents programmes et services du gouvernement du Québec.

À LA SUITE DE VOTRE IMMATICULATION

La société immatriculée au Registre des entreprises du Québec a l'obligation de tenir à jour son dossier, ce qui se fait par la production de sa déclaration annuelle durant la période déterminée ou par la production d'une déclaration modificative dans les 15 jours suivant un changement.

Mise à jour annuelle

Cette mise à jour s'effectue en produisant une **déclaration annuelle** au Registraire des entreprises durant la période déterminée par règlement.

Les sociétés sont exemptées de produire une déclaration annuelle l'année de leur immatriculation.

Le Registraire des entreprises (REQ) transmet un formulaire de déclaration annuelle à l'adresse de correspondance ou à l'adresse du domicile déclarée par la société au Registre des entreprises du Québec. **Toutefois, si la société ne reçoit pas ce formulaire, elle doit communiquer avec le REQ pour en obtenir un.**

Lorsque la déclaration annuelle est reçue aux bureaux du REQ après la période déterminée par règlement, des droits pour production tardive sont exigibles. L'immatriculation au Registre des entreprises du Québec peut être radiée d'office par le REQ si la société est en défaut de produire deux déclarations annuelles consécutives.

Mise à jour courante

Dans les 15 jours suivant un changement, la société doit produire une **déclaration modificative** pour mettre à jour les informations déclarées au Registre des entreprises du Québec. Rappelons que la plupart des informations déclarées sont considérées comme étant exactes à compter de la date à laquelle elles sont inscrites à l'état des informations jusqu'à preuve du contraire. La société a donc tout intérêt à conserver ces informations à jour, dont :

- les informations générales (nom et domicile, forme juridique);
- les autres noms utilisés au Québec;
- les personnes liées (associés, etc.);
- l'adresse des établissements au Québec;
- etc.

Si la société constate qu'une déclaration déposée au registre est incomplète ou contient une information inexacte, elle doit la corriger en produisant une **déclaration modificative de correction ou acte de régularisation**.

Le dépôt de la déclaration modificative ou de la déclaration modificative de correction est gratuit. Les formulaires sont disponibles dans le site Internet du REQ (www.req.gouv.qc.ca), à ses bureaux et à ceux de Communication-Québec .

De plus, la société doit, sur demande du REQ, mettre à jour l'information la concernant contenue au registre, en produisant une déclaration modificative.

Cessation des activités

Dès que la société cesse ses activités au Québec, elle doit présenter les documents nécessaires à la **radiation** de son immatriculation au REQ :

- sociétés en nom collectif ou en commandite : dissolution et liquidation;
- toutes les autres sociétés : déclaration de radiation.

Pour tout renseignement supplémentaire à ce sujet, veuillez communiquer avec notre service à la clientèle.

Direction des
entreprises

Modalités de paiement

Nous désirons vous informer qu'il existe trois modalités de paiement pour toutes vos transactions d'affaires avec le Registraire des entreprises, à savoir :

1. en espèces ou par carte de débit INTERAC, au comptoir seulement ;
2. par chèque visé ou mandat fait à l'ordre du ministre des Finances. Un délai de rétention de 10 jours s'applique pour toute demande payée par chèque non visé ;
3. par carte de crédit MasterCard ou Visa aux bureaux du registraire des entreprises seulement (compléter la section ci-dessous).

Important : Les modalités de paiement peuvent être différentes lorsque vous présentez votre déclaration d'immatriculation aux bureaux des greffiers de la Cour supérieure (palais de justice) ou aux bureaux de Revenu Québec.

Tarifs - Déclaration d'immatriculation – Société (13301)

Tarif
43,00 \$

Taxes incluses si applicables.

Demande de service prioritaire : Oui

Pour bénéficier de ce service,

- remplissez la section de droite ;
- joignez cette page au formulaire rempli ;
- inscrivez « Service prioritaire » sur l'enveloppe.

Veuillez noter que le délai de traitement pour un service prioritaire est de 24 heures.

Prénom et nom

N°, rue, app./bureau

Municipalité/ville et province

Code postal et pays

Indicatif régional et n° de téléphone





Montant payé

--	--	--	--	--	--	--	--

Votre numéro d'entreprise du Québec (NEQ) (si disponible)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro de la carte

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date d'expiration de la carte

--	--	--	--

(MMAA)

Signature

Pour un paiement par carte de crédit, joindre cette page à votre formulaire.

Registraire
des entreprises

Québec



www.req.gouv.qc.ca

Pour vous joindre plus facilement

Afin de communiquer rapidement avec sa clientèle, le Registraire des entreprises souhaite obtenir le numéro de téléphone et l'adresse de courrier électronique (courriel) de votre entreprise.

Soyez assuré que cette information, demandée sur une base volontaire, demeurera confidentielle. Le Registraire ne pourra l'utiliser et la conserver que dans le cadre des responsabilités qui lui sont confiées à l'égard de votre entreprise. Vous pourrez la corriger ou la retirer en tout temps; il suffira d'en faire la demande auprès du Registraire.

Auriez-vous l'obligeance d'écrire les renseignements requis, en lettres moulées, dans les espaces prévus à cette fin, avec votre numéro d'entreprise du Québec (NEQ).

Merci de nous retourner ce feuillet à l'adresse suivante :

Registraire des entreprises
C. P. 1364
Québec (Québec) G1K 9B3

- NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :
- Numéro de téléphone de votre entreprise :
- Adresse de courrier électronique de votre entreprise (courriel) :
- Nom de votre entreprise :

Ne tenez pas compte de ce message si vous nous avez déjà transmis ces renseignements.